



## **CONTRAT DE VIE SPORTIVE**

### **NOS DIRIGEANTS**

- Nos dirigeants se portent garants du respect de la charte d'éthique et de déontologie de notre section et favorisent l'esprit sportif du club.
- Nos dirigeants s'engagent à respecter les statuts et le règlement intérieur du Club Olympique Pacéen. Ils s'engagent également à assurer la pérennité financière de notre section.
- Nos dirigeants veillent à ce que la pratique du basket soit ouverte à tous et soutiennent le sport de compétition.

### **NOS ENCADRANTS**

- Nos encadrants respectent le projet sportif de la section basket tel qu'il est défini par les dirigeants.
- Nos encadrants doivent d'abord considérer l'enfant comme un enfant avant de le voir comme un sportif.
- Nos encadrants doivent respecter la valeur de chaque joueur qu'il soit doté de capacités plus ou moins élevées pour le basket. Ils doivent promouvoir les compétences propres de chacun, lors de la compétition en particulier, en cas de succès comme en cas d'échec.
- Nos encadrants doivent favoriser un esprit de jeu en incitant le joueur à donner le meilleur de lui-même tout en respectant les règles du fair-play.
- Nos encadrants doivent instruire les joueurs à pratiquer le basket par plaisir du jeu et non uniquement dans l'objectif des résultats.

### **NOS ARBITRES**

- Nos arbitres doivent diriger le jeu avec impartialité, sans commentaire négatif ni signe d'humeur.
- Nos arbitres s'interdisent toute forme de discrimination.

### **NOS JOUEURS**

- Nos joueurs doivent respecter les entraîneurs et les coaches. Ils doivent être ponctuels et assidus, et les prévenir en cas d'absence ou de retard.
- Nos joueurs s'engagent à être présent lors de leur convocation à l'arbitrage ou table de marque. A défaut, des sanctions pourraient être prises.
- Nos joueurs s'engagent envers leur équipe.
- Nos joueurs doivent respecter les décisions des arbitres, et se conformer aux règles du jeu.
- Nos joueurs s'interdisent toute forme de tricherie ou de violence.
- Nos joueurs doivent avoir envers l'équipe adverse une attitude courtoise et respectueuse conforme à l'esprit sportif.
- Nos joueurs doivent respecter le matériel et les locaux qu'ils veilleront à maintenir propre.
- Nos joueurs s'engagent à apporter leur gourde lors des entraînements et matches.

### **NOS PARENTS DE JOUEURS**

- Nos parents de joueurs doivent appliquer les règles du fair-play et respecter tous les enfants sportifs y compris ceux de l'équipe adverse.
- Nos parents de joueurs sont encouragés à participer aux événements et à soutenir les bénévoles dans le fonctionnement du club. (Buvette 1 à 2 fois dans l'année)

Déclare avoir pris connaissance du contrat de vie sportive de la section basket du Club Olympique Pacéen et en accepte les termes.